



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet et téléphone

Question écrite n° 36458

Texte de la question

M. Lucien Degauchy appelle l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la difficulté des professionnels quels qu'ils soient de bénéficier d'un dépannage prompt de leurs lignes téléphoniques et internet en dérangement. Nombre d'entre eux font part des délais excessifs d'intervention des opérateurs en la matière, une fois que l'on a réussi à les convaincre qu'une simple intervention à distance est inopérante. Ces désagréments contribuent à décourager notamment les professionnels de santé de s'installer en zone rurale, accroissant les points négatifs, au détriment des points positifs au choix du lieu d'installation. Il lui demande donc ses intentions en la matière afin de renforcer les obligations des opérateurs téléphoniques et internet dans la célérité de remise en service de télécommunication défectueuse.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36458

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8965

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)